

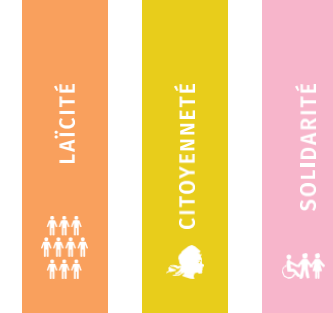
La **Fédération APAJH** veille depuis 1962 à associer réflexion et action : comprendre le handicap, faire comprendre le handicap, c'est déjà agir en faveur d'une reconnaissance sociale des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Nous poursuivons nos efforts, avec tous ceux qui veulent nous rejoindre pour faire évoluer le regard que porte la société sur le handicap, et pour la construction d'une société inclusive, influencer sur le développement d'une politique sociale de solidarité, pour la citoyenneté et l'autonomie des personnes en situation de handicap.

Adhérer à l'APAJH64-40 signifie, non seulement soutenir financièrement son action en versant une cotisation mais aussi militer au sein des APAJH qui, à l'intérieur de chaque département, affirment une politique du handicap.

L'APAJH, outre ses actions pour évoluer vers une société inclusive, offre des services variés qui répondent aux besoins de ses adhérents : établissements et services spécialisés, protection à la personne et aux biens, etc.

La Fédération APAJH dispose d'un :

- Service juridique : conseils juridiques...
- Service Formation : conseils en formation...
- Service Accompagnement-Loisirs : accès aux séjours vacances proposés par la Fédération et certaines associations départementales.
- Service documentation : consultation de documentation, réponse à toute question d'ordre documentaire...
- Service Handicap Assistance : des consultations juridiques et une permanence téléphonique au **01 44 10 81 50**
- Site internet www.apajh.org couplé à assistance en ligne www.droitduhandicap.com



Adhésion individuelle 2025

Adhérez, ré adhérez,
Faites adhérer à l'APAJH !

secretariat@apajh64-40.com

Tél. 05 59 41 95 66
www.apajh64-40.com

APAJH Côte Basque - Sud des Landes
Siège social – Domaine Pémartin
1 route de Biarritz
64210 ARBONNE

Vous souhaitez :	Montant	Nom, Prénom : _____															
<input type="checkbox"/> Adhérer à l'APAJH et recevoir la revue pendant 1 an ⁽¹⁾ <input type="checkbox"/> personne ayant un enfant recensé au secteur handicap de la MGEN (Mutuelle Générale de l'Education Nationale) en fonction de l'accord entre la mutuelle et la Fédération APAJH.	40 € 30 €	Adresse : _____ _____															
<input type="checkbox"/> Et faire adhérer une deuxième personne résidant à la même adresse Coordonnées :	20 €	Tél. : _____ E-mail ⁽²⁾ : _____															
<input type="checkbox"/> Versement trimestriel		Déclare :															
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th style="padding: 5px;">Trimestre</th> <th style="padding: 5px;">Date</th> <th style="padding: 5px;">Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="padding: 5px;">1er trimestre</td> <td style="padding: 5px;"></td> <td style="padding: 5px;">€</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">2e trimestre</td> <td style="padding: 5px;"></td> <td style="padding: 5px;">€</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">3e trimestre</td> <td style="padding: 5px;"></td> <td style="padding: 5px;">€</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">4e trimestre</td> <td style="padding: 5px;"></td> <td style="padding: 5px;">€</td> </tr> </tbody> </table>		Trimestre	Date	Montant	1er trimestre		€	2e trimestre		€	3e trimestre		€	4e trimestre		€	Adhérer <input type="checkbox"/> Ré adhérer <input type="checkbox"/>
Trimestre	Date	Montant															
1er trimestre		€															
2e trimestre		€															
3e trimestre		€															
4e trimestre		€															
<input type="checkbox"/> Cotisation supplémentaire		à l'APAJH et aux principes qu'elle défend. ⁽³⁾															
		Merci de retourner ce bulletin dûment complété accompagné de son règlement à l'adresse ci-dessous :															
		APAJH 64-40 Siège social – Domaine Pémartin 1, route de Biarritz 64210 ARBONNE															
TOTAL :		Merci de soutenir l'action de l'APAJH 64-40 !															
(1) Une seule revue par famille à la même adresse. (2) En communiquant mon adresse mail, j'accepte de recevoir les newsletters de l'APAJH 64-40 ainsi que toutes informations relatives à l'association. (3) L'adhésion implique l'acceptation des principes de l'association et le versement de la cotisation		Date :															
Votre adhésion et vos éventuels dons sont déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66%. exemple : une cotisation de 40€ ne vous coûtera que 13€60 après déduction fiscale, mais l'APAJH bénéficiera bien des 40€.		Signature :															
Conformément aux articles 39 et 40 de la loi informatique et liberté du 06.01.1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant dans notre fichier. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'APAJH 64-40. Elles sont destinées à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes ou faire appel à votre générosité, et sont également communiquées à la Fédération APAJH. Elles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. L'APAJH 64-40 s'engage à ne pas sortir vos données. Pour vous y opposer ou faire valoir vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité conformément à la réglementation en vigueur, vous pouvez adresser un email à : secretariat@apajh64-40.com																	